



Procès-verbal

Commission des Règlements

Réunion du : 26 juin 2023
A : ARBOUANS
Présidence : M. CORROYER.
Présents : MM. JOURNOT – VIENOT.

. LITIGES.

LITIGE N° 116 RACING BESANCON 3 / LES SAPINS 1. DEPARTEMENTAL 2 – Gr D du 11/06/2023

Licencié sous le coup d'une suspension.

PV INTERNE

. FORFAITS SIMPLES DECLARES.

MATCHES DU 17 et 18/06/2023

SAINT HIPPOLYTE 1 / GJ 4 VILLAGES 2

U13 Phase 3 – Gr 24

MATCHES DU 24 et 25/06/2023

SELONCOURT 2 / BESSONCOURT R. L. R.

HERIMONCOURT / BAVILLIERS

VECEMONT ROUGEGOUTTE / BELF FONTAINE

U15 D3 GR C

U15 A 8

U15 A 8

Amende réglementaire aux clubs soulignés :

Seniors Forfait déclaré et officialisé 35 euros.

Jeunes Forfait déclaré et officialisé 25 euros.

Majoration dans les 3 dernières journées

Seniors 50 euros,

Jeunes 25 euros

. FORFAITS SIMPLES NON DECLARES.

MATCHES DU 12/06/2023

MEZIRE FESCHES 1 / BRCL 3

LOISIRS Phase 2 – Gr A

Amende réglementaire aux clubs soulignés :

Seniors Forfait non déclaré et non officialisé 100 euros.

Jeunes Forfait non déclaré et non officialisé 65 euros.

Majoration dans les 3 dernières journées

Seniors 50 euros,

Jeunes 25 euros

Le Président,

Le Secrétaire,

Th. CORROYER

D. HOFF

RAPPEL : Les décisions de la Commission des règlements sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 189, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.